

gouvernements régionaux, qui devront, par mesure de nécessité, essayer de contenir l'éclatement des villes.

Si l'on accepte cette mesure, les impôts augmenteront dans les agglomérations comme celle de Toronto si jamais les commerces et les revenus fiscaux qui en découlent viennent à périlcliter. Il faut admettre que la construction bat maintenant son plein, et que la mesure n'aurait que peu de répercussions sur la construction au cours des prochains mois. Elle passerait peut-être même inaperçue cette année. La première réaction de l'Association canadienne de la construction à l'égard de cet aspect du budget fut de se demander si la mesure changerait quoi que ce soit à l'inflation.

Si la demande persiste, les lotisseurs continueront à bâtir, mais la hausse des frais se traduira par une hausse des loyers. Pour ce qui est des bâtiments commerciaux, comme à Toronto par exemple, la mesure ne se fera sentir que pour un nombre relativement restreint: seulement 8 p. 100 de la construction globale dans la province de l'Ontario sera touchée. Pour l'Alberta, le chiffre est de 5 p. 100, et pour la Colombie-Britannique, de 6 p. 100.

A cause des difficultés de financement, deux genres de projets seront probablement atteints: les entreprises secondaires et les vastes entreprises, notamment les programmes de rénovation urbaine. Depuis l'exposé budgétaire du ministre, je n'ai entendu aucun économiste prédire une hausse marquée du volume global de la construction; en fait, d'après les prévisions que j'ai entendues, le chiffre resterait le même. Comme le ministre l'a exposé, des fonds passeront probablement des immeubles commerciaux au secteur des tours d'habitation. Cette fois encore, les loyers vont augmenter et, partant, le coût de la vie. On pourrait souligner de nombreux points à propos du budget, mais ces quatre ou cinq m'ont paru importants, et j'ai voulu les signaler au ministre. Le ministre aurait beaucoup mieux fait, je pense, de voir réellement à réduire les prix et l'indice du coût de la vie, plutôt que de présenter ces propositions. Les données, publiées par le Bureau fédéral de la statistique, indiquent que le prix du jambon est passé de 117.9 à 131 selon la politique instituée en 1961. Bon nombre de produits laitiers, le bœuf, le porc, diverses sortes de viande, les graisses, les huiles et les produits de boulangerie ont enregistré une augmentation semblable. Je constate que le coût du bœuf haché n'a pas beaucoup augmenté; c'est probablement parce que la plupart d'entre nous ne peuvent se permettre que cela.

[M. Forrestall.]

Parce que nous ne disposons que de 20 minutes au cours du présent débat et que j'ai d'autres sujets d'inquiétude, j'aimerais parler du Commandement maritime et des intentions du gouvernement à cet égard. Si nous admettons le principe de la légitime défense, nous devons estimer que notre première ligne de défense doit être installée là où le conflit peut éclater en premier. Ceci dit, je réitère mon inquiétude à propos du maintien de nos forces en Europe. Je ferai une seule réserve: comme notre budget de défense n'est à présent que d'environ 1.8 milliard, un changement doit être apporté. A mon avis, nous devons, pour cela, chercher à développer le secteur que nous connaissons le mieux. Autrement dit, j'espère que dans la révision de notre politique de défense, on a tenu compte, et on continuera de tenir compte, du rôle militaire dans lequel les Canadiens ont acquis le plus de compétence et de crédibilité.

Il est vrai que notre escadrille de reconnaissance en Europe est la meilleure du monde, mais elle ne constitue qu'une infime partie de notre dispositif de défense. Nos forces de maintien de la paix à Chypre et ailleurs ont acquis une compétence extraordinaire, mais elles aussi ne représentent qu'une infime partie de nos forces. Nous avons au Canada un système d'interception d'une très grande efficacité. Cependant, dans aucun de ces domaines, avons-nous réussi à obtenir de nos alliés la pleine reconnaissance de notre valeur. Il y a cependant un domaine où le Canada, au cours des 15 ou 20 dernières années, s'est placé au premier rang parmi les nations du monde. Je veux parler de notre compétence en matière de guerre anti-sous-marine. Je soutiens sérieusement que, si nous voulons gagner et maintenir la confiance et le respect de nos alliés, nous devons convaincre nos amis, peu importe notre spécialité, que nous sommes prêts à accepter une pleine mesure de responsabilité pour le maintien de notre souveraineté et la défense du continent.

● (5.40 p.m.)

A mon avis, seul le secteur maritime nous ouvre une voie d'action logique. Pas que nous devions abandonner le concept d'une brigade très mobile ou diminuer notre contribution à NORAD. Mais il semble, d'après le gel du budget et certaines déclarations du ministre de la Défense nationale (M. Cadieux), du premier ministre (M. Trudeau) et d'autres porte-parole importants du gouvernement, que les restrictions sont inévitables et que le Canada devra se spécialiser dans le domaine militaire au cours des années 70.

Je regrette de ne pouvoir partager l'enthousiasme que semble avoir suscité le chef-d'œu-